



DOSSIER CLUB ET TECHNIQUE

SELECTIVE INTER-REGIONALE OUEST

FILIERES NATIONALE ET ELITE

FINALE REGOUPLEMENT FILIERE FEDERALE

REGIONS BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE –

CENTRE VAL DE LOIRE – NORMANDIE

DIMANCHE 24 MARS

VANNES

Cette compétition est organisée par le « Regroupement » et « Vannes Trampoline Club Morbihan ».

Elle est ouverte à tous les licenciés 2018-2019 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire.

Cette compétition est également ouverte aux licenciés des clubs affiliés de Normandie mais uniquement pour les Filières Nationales et Elite.

Elle accueillera les catégories de la saison 2018/2019 - voir brochures techniques FFGYM

Trampoline :

Filière Elite : (ELITE) - cette compétition est sélective (3ème/4) (TRI,TRS).

Filière Performance : (NATIONAL) - cette compétition est sélective (2ème /3) pour les CDF.

Filière Compétition : (FEDERAL) cette compétition est sélective (2ème/2) pour le Trophée fédéral (Cognac).

Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2018-2019 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations

Contacts

C.O.L

Maxime LE GALLO :
06 85 57 94 40 –
legallomax@orange.fr

FFGYM

Benoit BAGUELIN
Tel : 06 03437136
E.Mail: baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Engagements

Date de forclusion : 8 mars 2019

Engagements des gymnastes :

Les engagements se feront en ligne selon le mode d'engagements par internet de la fédération. Accès via l'interface FFGYM licence.

Tarifs

Tarifs 2018/2019	Tarifs Regroupement
Individuel Performance	22€
Individuel Fédéral	16 €
Synchro	26 €

Procédure d'engagement des juges

Les juges doivent engager leur juge via engagym, catégories « juge TRI » et « juge TRS ».

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer **au plus tard le 16 Mars 2019**:

- Par chèque : libeller à l'ordre de : "Comité Régional Gymnastique Pays de la Loire - **Regroupement**" et à adresser à
" Comité Régional Gymnastique Pays de la Loire "Regroupement-
Maison des sports, 44 rue Romain Rolland BP 903 - 44103 NANTES
- Ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes en précisant bien l'intitulé et destination du règlement:

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	36134	00011947303	70	EUR	CCM SAINT HERBLAIN INDRE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8361	3400	0119	4730	370
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM SAINT HERBLAIN INDRE 1 B PLACE DE L ABBE CHEREL 44800 ST HERBLAIN ☎ 0820 09 41 95 (Service 0,12 €/min + prix appel)				COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE CPTE REGROUPEMENT CHEZ M RAGOT 203 RUE DES MAILLETS 72000 LE MANS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Programme Prévisionnel

Horaires : Ouverture de la salle à 9h00.

Prévisionnel trampoline : filière Fédérale 11h00– 12h30, TRS 12h30-13h30, filières Performance et Elite 14h-17h00.

Dès que le nombre d'engagés sera connu vous recevrez le timing définitif par mail.

ACCUEIL DES CLUBS

Un dossier d'accueil vous sera remis après vérification de vos engagés (+ certificats de performance pour les catégories concernées) et réception des feuilles de libre/cartes de compétition.

INFORMATIONS TECHNIQUES DIVERSES

Forfait :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements (**8 mars 2019 minuit**): pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion (**8 mars 2019 minuit**) des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à legallomax@orange.fr en précisant chaque fois le club, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Les gymnastes auront accès à la salle d'échauffement 1h avant leur entrée en compétition.

Nous invitons les responsables de clubs, entraîneurs et gymnastes à respecter scrupuleusement les **couloirs de circulation** indiqués dans la salle.

Cartes de compétition

Le club devra remettre toutes les feuilles de libre pour l'ensemble des épreuves à l'accueil des clubs lors du retrait du dossier. Seules les cartes officielles, téléchargeables sur le site fédéral, rubrique outils compétitions, sont autorisées.

CERTIFICATS DE PERFORMANCE

Pour concourir dans certaines catégories, les gymnastes doivent être en possession d'un certificat de performance (cf brochure technique). Les clubs n'ayant pas fait parvenir leurs certificats à la Fédération Française de Gymnastique doivent présenter ce certificat à l'accueil lorsqu'ils viennent retirer leur dossier. La liste des gymnastes dont le certificat de performance a été enregistré par la FFGym est consultable à l'adresse suivante :

http://www.ffgym.com/extranet/extranet_ffg/base_documentaire/medical/certificat_medical_de_performance

Ces certificats sont valables un an de date à date. Les gymnastes, dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne seront pas en mesure de présenter ce document le jour de la compétition, ne seront pas autorisés à concourir.

SECURITE DANS LA SALLE

Pour des questions évidentes de sécurité, il sera demandé aux gymnastes, entraîneurs et juges de bien vouloir respecter les couloirs de circulation dans la salle.

TENUE DES COMPETITEURS :

Conformément au règlement en vigueur.

Pour se présenter sur le podium, les compétiteurs doivent être en tenue de compétition ou survêtement de leur club.

Lieu de compétition

**Complexe Sportif de Kercado
salle Spé Gym / Trampo A. Le Floch
28, rue Winston Churchill - 56000 VANNES**

Billetterie

Entrée au public gratuite.

Accueil des délégations, juges et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle de sports acrobatiques
à partir de 9h le dimanche 24 mars.

Restauration

Une buvette sera organisée sur place. Vous y trouverez des sandwichs froids ou chauds, des frites, des gâteaux, des boissons, des friandises, ...

Stationnement

Se Garer devant la salle omnisport et accéder à la salle Adrien Le Floc'h en passant par l'accès entre la piscine et la salle omnisport

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	8 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	8 mars
Engagement des juges	Engagym	8 mars
Paiement des engagements	CR Pays de Loire Regroupement	16 mars 2019

DROIT A L'IMAGE

à déposer à l'accueil des clubs

CODE INFORMATIQUE							
N°Comité		N°Départemental			N° Association		

Nom du club :

Ville :

Le responsable du club..... certifie que les responsables légaux (père, mère, tuteur) des gymnastes participants au championnat du Regroupement open de **trampoline le Dimanche 24 mars 2019 à VANNES**, autorisent les organisateurs à prendre des photos et filmer leur(s) enfant(s) dans le cadre de la compétition précitée, et cèdent à l'organisateur l'image de leur enfant captée dans ces conditions, à titre gratuit, pour une durée de quatre ans pour une utilisation dans ses publications papier, internet et vidéo.

Indiquer dans le tableau ci-dessous, les gymnastes non autorisés.

Nom de la gymnaste	Catégorie	NOM et Prénom et qualité Signature responsable légal